

Bourse de la Fondation Tenrikyô Ichiretsukai

Pour les candidats à l'Institut des Langues de Tenrikyô

■ Principes fondamentaux

La Tenrikyô Ichiretsukai est une fondation de bourses d'études qui, en apportant un soutien financier aux fidèles de Tenrikyô ou à leurs enfants, vise à les former afin qu'ils deviennent des Yoboku (bois d'œuvre) utiles. Son objectif ne se limite pas à l'attribution de bourses d'études ; elle joue également un rôle essentiel dans la formation spirituelle des jeunes générations de la Voie.

Dans cette optique, la Tenrikyô Ichiretsukai accorde également une aide financière aux fidèles de Tenrikyô et à leurs enfants souhaitant intégrer le Département de Langue japonaise de l'Institut des Langues de Tenrikyô. La demande de bourse doit être accompagnée de la garantie du chef de l'église-filiale du candidat et de la recommandation du Directeur des Missions Étrangères de Tenrikyô.

De plus, les candidats devront accomplir le cycle de Besseki, recevoir le don du Sazuke au cours de leurs études à l'Institut et devenir des Yoboku capables de contribuer au Salut du monde.

Tous les candidats sont invités à bien comprendre ces principes fondamentaux avant de soumettre leur candidature.

■ Période de candidature

Les candidatures doivent être soumises entre le 15 août et le 20 septembre.

■ Lieu de dépôt de la candidature

Direction des Missions Étrangères de Tenrikyô

(le point de contact pour le dépôt des candidatures se trouve au bureau de l'Institut des Langues de Tenrikyô)

■ Documents à fournir

Après avoir dûment rempli les trois formulaires numériques suivants (Excel/LibreOffice), vous devez soumettre à la fois les documents imprimés et leur version numérique.

- a. « Candidature à la bourse de la Fondation Tenrikyô Ichiretsukai pour les étudiants du Département des Langues japonaise de l'Institut des Langues de Tenrikyô » (page 1)
- b. « Déclaration d'intention pour la candidature à la bourse de la Fondation Tenrikyô Ichiretsukai » (page 2)
- c. « Lettre de Recommandation et de Garantie » (page 3)

■ Annonce de l'admission provisoire à la bourse

À la fin du mois d'octobre, la Fondation Tenrikyo Ichiretsukai communiquera sa décision par courrier adressé au chef de l'église-filiale du candidat.

【Remarques concernant la saisie des données de candidature】

- Assurez-vous que chaque section du formulaire est remplie sans aucune omission.
- Toute fausse information peut entraîner l'annulation de la décision, même après l'admission.
- Une fois les formulaires complétés, le candidat doit obtenir l'approbation du chef du Centre de la mission de Tenrikyô de son pays. Si un tel établissement n'existe pas, l'approbation doit être obtenue auprès du chef de la section régionale concernée de la Direction des Missions Étrangères de Tenrikyô. Après avoir obtenu l'approbation, imprimez les formulaires et faites-les signer et estampiller par le chef de l'église-filiale du candidat. Veillez à soumettre le dossier accompagné de sa version numérique.

Page 1 [Église d'appartenance du candidat]

- Si le chef de l'église à laquelle le candidat est affilié est un des membres de la famille de celui-ci (père, mère, frère ou sœur), le nom doit être saisi dans le fichier numérique par le chef de l'église supérieure dont cette église dépend.
- Toutefois, si l'église supérieure correspond à l'église-filiale du candidat, la saisie du nom dans le fichier numérique doit être effectuée par le chef de cette église, même s'il est son parent ou son tuteur.
- Le candidat doit obtenir au préalable l'approbation du chef du Centre de la mission de Tenrikyô de son pays. Si un tel établissement n'existe pas, l'approbation doit être obtenue auprès du chef de la section régionale concernée de la Direction des Missions Étrangères de Tenrikyô. L'approbation se formalise par la saisie du nom de la personne responsable de la région concernée.

Page 2 [Déclaration d'intention pour la candidature à la bourse de la Fondation Tenrikyô Ichiretsukai]

- Le questionnaire ① doit être rempli par le candidat, le ② par son parent ou son tuteur et le ③ par la personne responsable de la formation du candidat.

Page 3 [Lettre de Recommandation et de Garantie]

- Après avoir saisi les informations dans le fichier, imprimez-le, puis faites signer et apposer le sceau par le chef de l'église-filiale du candidat.
- Laissez en blanc l'espace réservé à la signature du directeur de la Direction des Missions Étrangères de Tenrikyô.

【Frais d'études, d'hébergement au foyer Kaigai Furusato et frais divers】

- Frais d'études : 390 000 yens (Droit d'inscription : 30 000 yens, Frais annuel de cours : 360 000 yens)
- Frais d'hébergement au foyer Kaigai Furusato : 396 000 yens (Frais mensuels : 33 000 yens × 12 mois)

- Frais divers : 60 000 yens (Frais mensuels : 5 000 yens $\times$ 12 mois)

【Niveau de bourse】

- Niveau 1 couvre les frais d'études et les frais divers.
- Niveau 2 couvre les frais d'études, les frais d'hébergement au foyer Kaigai Furusato et les frais divers.

Lors de l'évaluation des candidats aux bourses, les documents de candidature soumis au Département de Langue japonaise de l'Institut des Langues de Tenrikyô seront pris en compte.